

POIVRE & SEL SALZ & PFEFFER

Revue du Parti socialiste Fribourgeois | Magazin der Sozialdemokratischen Partei Freiburg
www.ps-fr.ch | www.sp-fr.ch

Avril 2022

SOMMAIRE



Votations fédérales | 02-04



Initiative | 05



Politique cantonale | 06-07



Agenda | 08



EDITORIAL

Chères et chers camarades,

Cette première partie de l'année devait laisser entrevoir un peu d'espoir avec la fin des mesures liées à la pandémie. La guerre en Ukraine a tout chamboulé. Elle nous touche humainement et aura aussi des conséquences à plus large échelle et à plus long terme. Nous devons nous montrer solidaires avec toutes les personnes qui sont touchées par les conflits de par le monde et je tiens à remercier toutes les personnes qui s'engagent dans ce domaine.

Du côté du PSF, nous continuons à nous battre pour maintenir et améliorer les prestations sociales. L'annonce des difficultés financières du HFR et de la suppression de 60 postes nous a fait vivement réagir et nous avons déposé un mandat au Grand Conseil pour que le canton soutienne l'hôpital pour les dépenses liées à la crise sanitaire. Notre initiative cantonale pour des primes abordables a abouti et suite à l'annonce d'une augmentation des primes maladie entre 7 et 9%, il faudra nous préparer à défendre l'initiative dans l'intérêt de toutes et tous. L'initiative pour les crèches a été lancée le 8 mars dernier, la récolte de signatures est en cours. Et pendant ce temps-là, au Grand Conseil, la droite se fait plaisir en proposant des baisses fiscales... Pour le PS c'en est trop et la réflexion de lancer un référendum contre un projet de baisses fiscales fait son chemin. Cette politique de la droite se fait au détriment des personnes en situation précaire et c'est à nous de porter la voix de ces personnes que beaucoup ont déjà oubliées. Il est essentiel d'aller sur le terrain et d'être à l'écoute, pour mieux comprendre et pouvoir défendre! C'est la force de notre parti. Rien n'est acquis et la lutte continue!

Alizée Rey
Présidente PS Fribourgeois

Geschätzte Genossinnen und Genossen

Mitte Winter meinte man, ein wenig zuversichtlicher in die Zukunft schauen zu können, es kündigte sich ja das Ende der Pandemie-Massnahmen an. Doch mit dem Krieg in der Ukraine wurde alles durcheinandergeworfen. Menschlich sind wir über die Lage zutiefst berührt, darüber hinaus müssen wir uns auch auf weitreichende und länger dauernde Folgen gefasst machen. Solidarität ist jetzt gefragt, gegenüber allen Menschen auf der Welt, die in kriegerische Handlungen hineingezogen werden. Danke von Herzen an alle Personen, die in diesem Bereich Engagement bekunden.

In unserer Tätigkeit als SPF wollen wir weiterhin kämpfen um Erhalt und Verbesserung der sozialen Leistungen. Angesichts der Geldnöte des Freiburger Spitals HFR, mit der Streichung von 60 Stellen, haben wir uns im Grossen Rat für eine Unterstützung des Kantons an das von der Gesundheitskrise gebeutelte Spital stark gemacht. Unsere kantonale Initiative für bezahlbare Krankenkassenprämien ist zustande gekommen, und jetzt, wo eine Erhöhung der Prämien in der Grössenordnung von 7 bis 9 Prozent sich abzeichnet, werden wir im Interesse der Allgemeinheit in den Abstimmungskampf gehen müssen. Die Krippeninitiative wurde am vergangenen 8. März lanciert, die Unterschriftensammlung ist im Gang. Und währenddessen macht es sich die Rechten im Grossen Rat zum Vergnügen, Steuersenkungen zu fordern... Was zu viel ist, ist zu viel, meint die SP dazu, bei der eine Ergreifung des Referendums gegen ein Projekt mit Steuersenkungen bereits im Gespräch steht. Diese Politik der Rechten ist zum Nachteil der finanziell Schwachen, und so ist es an uns, für diesen Teil der Bevölkerung zu sprechen, der für viele schon aus den Augen sind. Es ist eine Kernaufgabe von uns, zu diesen Leuten zu gehen und ihnen zuzuhören, um sie besser zu verstehen und für sie einzutreten! Da liegt die Stärke unserer Partei. Wir haben nichts auf Sicher, der Kampf geht weiter!

02

POLITIQUE FEDERALE



LOI SUR LE CINEMA

Modification de la Loi sur le cinéma

Nous allons nous prononcer sur la modification de la Loi sur le cinéma également appelée La «Lex Netflix», contestée par les ultralibéraux et l'UDC et validée par le Parlement en septembre dernier. En substance, elle demande aux plateformes de streaming comme Netflix ou Disney+ qui diffusent du contenu audiovisuel en ligne (films ou séries) d'investir 4 % de leurs recettes brutes réalisées en Suisse dans la production nationale. Cette modification inclut également l'obligation de proposer 30% de films et séries européen-ne-s, comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays d'Europe. Depuis des décennies, les chaînes



de télévision nationales sont déjà tenues d'investir 4 % de leur chiffre d'affaires dans la création cinématographique suisse. Elles apportent ainsi une contribution importante à la production cinématographique nationale, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent des plateformes de streaming qui gagnent pourtant énormément d'argent sur le marché suisse.

La modification de la loi sur le cinéma comble une lacune résultant de l'évolution numérique et supprime l'inégalité de traitement entre les chaînes de télévision et les services de streaming. L'extension de l'obligation d'investir aux services de streaming suisses et étrangers incitera davantage les entreprises à produire des films et des séries suisses et ainsi injecter de l'argent bienvenu dans le monde du cinéma suisse qui vit avec peu de moyens. Elle permettra en outre de renforcer la compétitivité de la production cinématographique suisse, en particulier face aux pays européens qui appliquent déjà une obligation d'investir. La part minimale de contenus européens exigée



Grégoire Kubski
Député

(30 %) est raisonnable et est inférieure à celle imposée aux chaînes de télévision (50 %). Comme les services de streaming sont déjà soumis à une telle exigence dans les pays de l'UE et qu'une offre diversifiée est également dans leur intérêt, ils remplissent déjà cette condition. La modification de la loi ne changerait donc rien pour les consommateurs suisses. L'introduction d'un quota minimum revêtirait en revanche une grande importance pour la Suisse en tant que site de production.

Un oui à la Loi sur le cinéma permettra de produire des séries et des films suisses avec des budgets plus importants tout en favorisant une plus grande diversité



de projets cinématographiques suisses. Un oui à cette réforme revient ainsi à un renforcement du monde culturel suisse.

Filmgesetzes, die – manchmal als «Lex Netflix» bezeichnet – von ultroliberalen Kreisen sowie von der SVP bekämpft wird, die jedoch im vergangenen Herbst vom Parlament angenommen wurde. Sie beinhaltet eine Verpflichtung für die Streaming-Plattformen wie Netflix oder Disney+, welche namentlich Filme oder Serien online verbreiten, dass sie nun mindestens 4 % ihrer in der Schweiz realisierten Bruttoeinnahmen in die inländische Produktion in der gleichen Branche investieren. Ferner sollen mindestens 30 % der im Angebot stehenden Filme und Serien aus europäischer Produktion stammen. Eine solche Bestimmung existiert bereits in den meisten Ländern Europas. Mit der vorgesehenen Änderung des Filmgesetzes soll eine gesetzliche Lücke gefüllt werden, die sich aus der digitalen Entwicklung heraus gebildet hat, und so auch eine Ungleichheit ausgeglichen werden, die in der Behandlung der Fernsehgesellschaften gegenüber den Streamingdiensten besteht.

03

POLITIQUE FEDERALE



LOI SUR LA TRANSPLANTATION

Bereits als Jugendliche habe ich mir Gedanken über das Leben nach dem Tod gemacht. Damals wie heute bin ich überzeugt, dass ich nach dem Tod nicht mehr auf meinen Körper angewiesen bin. Eine Organspende ist für mich daher schon lange selbstverständlich. Seit mindestens 20 Jahren trage ich einen Organspendeausweis auf mir.

Am 15. Mai werden wir über das Transplantationsgesetz abstimmen. Mit der Gesetzesänderung wird neu die Widerspruchslösung eingeführt: Wer nicht will, dass seine oder ihre Organe nach dem Tod weitergegeben werden, hält dies zu Lebzeiten ausdrücklich fest. Ist der Wille der verstorbenen Person nicht bekannt, entscheiden die Angehörigen im mutmasslichen Sinn. Bisher gilt das Umgekehrte: Eine Spende ist nur möglich, wenn die



Zustimmung ausdrücklich festgehalten worden ist, z.B. in einer Patientenverfügung oder einem Spenderausweis. Mittlerweile stehen über 1400 Menschen auf der Warteliste für ein Organ; pro Woche sterben ein bis zwei Personen, während sie auf ein Spenderorgan warten. Mit der nun vorgeschlagenen Widerspruchslösung kann dem entgegengewirkt und Leben gerettet werden. Die Erfahrung in anderen Ländern wie den Niederlanden, Frankreich oder England zeigt, dass mit der Widerspruchslösung mehr Menschen ihren Willen festhalten.

Wenn kein Widerspruch vorliegt, werden auf jeden Fall die Angehörigen kontaktiert, welche die Organspende ablehnen können. Diesen fällt der Entscheid zu einer Zustimmung leichter als heute: sie können bei Fehlen eines dokumentierten Willens davon ausgehen, dass die betroffene Person über die Widerspruchslösung informiert



Ursula Schneider Schüttel
Conseillère nationale
Nationalrätin

wurde und mit einer Organspende einverstanden war. Wenn weder ein Widerspruch vorliegt noch Angehörige aufgefunden werden, darf kein Organ entnommen werden. Es gibt also keinen Automatismus zur Organspende. Auch am Prozess zur Organentnahme ändert sich nichts; dieser ist sehr streng geregelt.

Das Parlament hat der Gesetzesänderung – eigentlich einem Gegenvorschlag zur Initiative «Organspende fördern – Leben retten» grossmehrheitlich zugestimmt (141:44 Stimmen bei 11 Enthaltungen im Nationalrat; 31:12 Stimmen bei einer Enthaltung im Ständerat). Das Referendumskomitee macht geltend, dass es immer noch Personen geben werde, die nicht wüssten, dass sie sich gegen eine Organspende aussprechen müssten. So



würde hingenommen, dass Menschen gegen ihren Willen Organe entnommen würden. Das verletzt das Recht auf Selbstbestimmung und körperliche Unversehrtheit.

Eine Organspende kann Leben retten. Deshalb sage ich Ja zum Transplantationsgesetz.
Ursula Schneider Schüttel, Nationalräatin

La modification de la loi introduit désormais la solution de l'opposition : Toute personne qui ne souhaite pas que ses organes soient transmis après sa mort le mentionne expressément de son vivant. Si la volonté de la personne décédée n'est pas connue, les proches décident dans le sens présumé. Jusqu'à présent, c'est l'inverse qui s'applique : un don n'est possible que si le consentement a été expressément consigné, par exemple dans des directives anticipées ou une carte de donneur.

04

POLITIQUE FEDERALE



FRONTEX

Frontex ist die 2005 gegründete Grenzschutzagentur der Europäischen Union. Die Schweiz unterstützt die Agentur als Schengen-Mitglied seit 2009 finanziell und personell, kann mitreden, hat jedoch kein Stimmrecht bei der Planung neuer Kompetenzen und Gesetze. Der Nationalrat hat der Budgeterhöhung auf 61 Millionen Franken bis 2027 zugestimmt. Dazu soll das Personenkontingent von sechs auf 40 Vollzeitstellen erhöht werden.



Schwierigkeiten mit Frontex

Zur Ausführung ihrer Aktivitäten ist Frontex nicht nur direkt an den EU-Aussengrenzen und innerhalb der europäischen Länder im Einsatz, sondern arbeitet aktiv mit über 20 Ländern ausserhalb der EU zusammen. Dabei kooperiert die Frontex beispielsweise mit der libyschen Küstenwache, welche migrantische Boote abfängt und gewaltsam zurück nach Libyen schleppt, wo Migrant:innen unter massiv gewaltvollen Bedingungen festgehalten werden.

In den vergangenen Jahren wurde wiederholt aufgezeichnet, wie an den EU-Aussengrenzen Menschenrechte unter den Augen von Frontex verletzt werden. Oft geht es um sogenannte «Pushbacks», also um die illegale Zurückweisung von Geflüchteten an der Grenze. Dadurch wird nicht nur das Grundrecht auf ein Asylgesuch verletzt, sondern häufig auch das Non-refoulement-Prinzip. Dieses verbietet die Rückschaffung von Menschen an Orte, wo ihnen Folter oder andere Menschenrechtsverletzungen drohen.

Nein zur Übernahme der EU-Verordnung über die Europäische Grenz- und Küstenwache

Wir tragen zusammen eine Verantwortung gegenüber



**Urs Hauswirth
Grossrat/Député**

anderen Menschen, denn eines ist sicher: Niemand flüchtet freiwillig! Verhindern wir also die „Militarisierung der Grenzen“ und eine „Kriminalisierung der Migration“. Solidarität, Nächstenliebe oder Engagement gegenüber Dritten, darf nicht erst entstehen, wenn die schutzbuchenden Menschen in der Schweiz eintreffen. Eine Familie mit Kindern schafft es fast nie über das Mittelmeer und an Frontex vorbei. Setzen wir uns ein, damit Flüchtlinge auf normalen Weg in die Schweiz kommen können, damit mit einer neuen Vorlage das Recht auf Asyl gestärkt werden kann. Mit einem NEIN kann ein deutliches Signal gegen gewaltvolle Migrationspolitik und für den Schutz von Flüchtenden gesetzt werden.

Gefährdet das Anliegen des Referendums nicht die Schengen-Mitgliedschaft der Schweiz?

Die Schengen-Verträge sind die Basis für die Personenfreizügigkeit, welche die Bewegungsfreiheit im Binnenraum schafft. Ein NEIN zum Frontex-Ausbau heisst nicht automatisch das Ende der Zusammenarbeit der Schweiz mit Schengen. Falls die Schweiz diese Weiterentwicklung in ihrem Recht noch nicht übernimmt oder umsetzt, kann der Gemischte Ausschuss, vertreten durch die Schweiz, die EU-Kommission und alle Mitgliedstaaten der EU, durch einen einstimmigen Entscheid beschliessen, die Zusammenarbeit fortzusetzen.

Frontex est l'agence de protection des frontières de l'Union européenne. Comme membre de Schengen, la Suisse soutient l'agence financièrement et en personnel. Pour mener à bien ses activités, Frontex intervient directement au sein des pays et aux frontières extérieures de l'UE et coopère avec plus de 20 pays en dehors de l'UE. Ces dernières années, on a pu constater à plusieurs reprises comment les droits de l'homme sont violés aux frontières extérieures de l'UE sous les yeux de Frontex. Si la Suisse ne met pas en œuvre le développement de Frontex dans son droit, le comité mixte, représenté par la Suisse, la Commission européenne et tous les États membres de l'UE, peut décider, par une décision unanime, de poursuivre la coopération. Un NON à l'augmentation du budget de Frontex permet de donner un signal clair contre une politique migratoire violente et pour la protection des réfugiés et ne signifie pas automatiquement la fin de la coopération de la Suisse avec Schengen.

05

POLITIQUE FEDERALE



DAVANTAGE DE CRÈCHES POUR L'ÉGALITÉ

Si le Parti socialiste suisse lance une initiative populaire sur les crèches, c'est que les besoins des familles ne sont toujours pas pris en compte dans notre pays. Il manque des places adaptées et de qualité, notamment dans les zones rurales et les agglomérations.

Au 21e siècle, pourquoi serait-ce encore aux femmes d'assumer la majeure partie du travail de care non rémunéré? Se rendre ainsi disponibles pour leurs proches les pénalise non seulement en termes de revenus, mais aussi de retraite, parfois au prix d'une vieillesse dans la pauvreté.

Des places de crèches pour l'égalité

Signez dès maintenant



Gleichstellung braucht Kita-Plätze

Jetzt unterschreiben!



L'initiative sur les crèches vise à donner le choix aux parents de s'organiser comme bon leur semble. Elle veille surtout à ce qu'ils puissent mieux concilier leurs vies familiale et professionnelle, en garantissant une offre suffisante et adaptée aux besoins. Inscrite dans la continuité du congé de maternité, la solution proposée garantit une place à chaque enfant jusqu'à la fin de l'école primaire. Car l'accueil extrafamilial des enfants doit devenir un service public, donc accessible et abordable pour tous les parents.

De plus, les coûts varient énormément d'une région à l'autre et les places de crèche sont inabordables pour de nombreux parents, raison pour laquelle l'initiative limite les frais de garde à 10% du revenu des parents.

Tout comme l'école, les crèches doivent être accessibles à tous pour assurer une plus grande égalité des chances entre enfants. Mais pour que l'accueil extrafamilial favorise leur développement en renforçant en particulier les enfants



Valérie Piller Carrard
Conseillère nationale

issus de familles défavorisées, le critère de la qualité est essentiel. Et qui dit qualité, dit bonnes conditions de travail pour les professionnels concernés. Ils fournissent un travail important et exigeant, mais mal rémunéré. L'initiative pour les crèches entend le revaloriser.

Les pays de l'OCDE dépensent en moyenne 0,8% du PIB pour la tranche d'âge de 0 à 3 ans, les pays scandinaves jusqu'à 2% et la Suisse seulement 0,1%. Si la Suisse est lanterne rouge européenne, c'est parce qu'elle oublie que les investissements publics dans l'accueil extrafamilial des enfants sont très rentables économiquement : ils génèrent des recettes fiscales supplémentaires, combattent la

pénurie de main-d'œuvre qualifiée et réduisent les dépenses sociales et de formation.

Chers et chères camarades fribourgeois, il est temps de se mobiliser en signant et en faisant signer massivement l'initiative populaire fédérale pour les crèches. C'est l'une des conditions de la mise en œuvre de l'égalité hommes-femmes. Je compte sur vous !

Mit der Krippeninitiative sollen die Eltern die Möglichkeit bekommen, sich freier zu organisieren. Mit der Garantie eines bedürfnisgerechten Angebots sollen sie besser in der Lage sein, beiderseits ihr Familien- und Berufsleben in Einklang zu bringen. Als logische Folge der Mutterschaftsversicherung geht es im vorgesehenen Modell um die Garantie eines Betreuungsplatzes für jedes Kind bis Ende der Primarschule. Die ausserschulische Betreuung der Kinder soll als Dienst an die Allgemeinheit gestaltet werden, der in diesem Sinn allen Eltern zugänglich und mit tragbaren Kosten verbunden sein soll.

06

POLITIQUE CANTONALE

UN OUI LE 15 MAI POUR UNE POLITIQUE FONCIERE QUI ALLIE ECONOMIE, SOCIETE ET ENVIRONNEMENT

Une politique foncière active efficace et intelligente passe immanquablement par un développement harmonieux des terrains à même de garantir la pérennité des emplois et la qualité de vie de la population. Forts de constat, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat se sont dotés de plusieurs instruments, dont une loi sur la politique foncière active, un Fonds pour la promotion foncière active (Fonds PFA) et un Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF). Le transfert de propriétés des sites AgriCo, La Maillarder et Pré-aux-Moines ainsi que l'octroi d'une dotation en capital à l'ECPF constituent le dernier volet de cette stratégie : l'ECPF bénéficiera ainsi des outils nécessaires pour créer des emplois et permettre aux entreprises existantes et nouvelles de se développer, dans le respect des trois piliers du développement durable.

L'objet soumis au référendum financier obligatoire a été accentué sans opposition par le Grand Conseil le



4 novembre dernier. Il n'implique aucune dépense supplémentaire de l'Etat : il porte sur un changement de propriétaire pour les trois sites industriels acquis en 2016 et 2017 grâce au Fonds PFA (37 millions de francs à leur valeur d'achat) et sur une dotation en capital (6 millions de francs) pour assurer le fonctionnement de l'ECPF jusqu'à son autonomie financière en 2029, elle aussi puisée dans le même Fonds, dédié à la mise en place de la politique foncière active de l'Etat.

L'ECPF a comme mission de développer des sites industriels pour garantir et créer des emplois dans le canton, mais pas uniquement : il veut proposer des terrains attractifs pour les entreprises, séduisants pour



Pierre Mauron, député

leurs collaboratrices et collaborateurs et intégrés dans la société. Un certain nombre d'investissements seront communs, pour permettre des synergies et des économies d'échelle ; des salles de conférence pourront par exemple être louées par les entreprises. Ce développement sera pensé avec un objectif de production d'énergie 100% renouvelable et locale. La mobilité, toujours fortement discutée, sera gérée de manière mutualisée, avec des parkings et des plateformes de covoiturage commun, des offres de mobilité douce et des centres de site sans trafic motorisé. L'ECPF souhaite enfin des sites vivants et intégrés dans la société, offrant des services comme des restaurants ou des crèches, et développés dans une démarche participative, en étroite collaboration avec les autorités régionales et communales.

Eine aktive Bodenpolitik soll auch effizient und vernünftig sein. dazu gehört die kohärente Entwicklung beim Baulandangebot, die es für Nachhaltigkeit bei den Arbeitsplätzen sowie für die allgemeine Lebensqualität braucht. Daraus entstehen keine zusätzlichen Ausgaben für den Staat: Es geht hier um Eigentumsübertragungen betreffend drei Industriestandorte, die in den Jahren 2016 und 2017 mit Hilfe des ABP-Fonds erworben wurden (mit einem Ankaufswert von 37 Mio. Franken) sowie um eine Kapitalausstattung in der Höhe von 6 Mio. Franken aus dem gleichen Fonds für die Umsetzung der aktiven Bodenpolitik des Kantons. Damit soll das Funktionieren der KAAB in den Anfängen sichergestellt werden, bis sie um 2029 selbsttragend sein kann. Die KAAB hat zur Aufgabe, industrielle Standorte bereitzustellen für die Schaffung oder Sicherung von Arbeitsplätzen im Kanton. Darüber hinaus setzt sie sich zum Ziel, den Unternehmen attraktive Grundstücke anzubieten, auf denen auch für deren Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern motivationsfördernde Arbeitsplätze entstehen können.

07 PAROLE AUX FEDERATIONS

NOUVELLE CO-PRÉSIDENCE DE LA FÉDÉRATION DU PS SARINE-CAMPAGNE

Depuis 2014 ce sont écoulées huit années de travail solidaire, où j'ai pu collaborer en équipe au Bureau du PS Sarine-campagne. Le 9 mars 2022, lors de l'assemblée générale de la fédération, j'ai donné ma démission de sa présidence. Avec joie je passe le flambeau à une coprésidence composée de Lucie Ménetrey et Benoît Schaller-Mottas.

Lucie habite à Onnens, elle est âgée de 22 ans, elle est étudiante en droit, elle est membre du PS Grolley-Prez depuis 2021, étant auparavant à la JS. Elle a été élue au conseil communal de La Brillaz, et était candidate au Grand Conseil.

Benoît est âgé de 34 ans, il habite à Grolley depuis deux ans, avant il était à Villars-sur-Glâne, il est père de trois garçons. Actif dans le social, il vient d'être nommé codirecteur de Banc Public à Fribourg. Il a relancé le PS dans les élections communales de Grolley, où il a été élu au conseil général.

Pour compléter le Bureau, la fédération pourra compter sur deux sortants, Jonathan Collaud, conseiller communal à Corminboeuf, et Dominique Facciuto de Rossens, caissier de la fédération, ainsi que sur des forces nouvelles avec Françoise Savoy, de la section Gibloux, nouvellement élue députée, qui fera le lien avec la députation, et Manfred Aerni, de la section de Marly.

Je remercie vivement toute l'équipe du Bureau avec qui j'ai collaboré jusqu'à cette assemblée, spécialement Claudine Perroud et Frédéric Clément qui, tous deux ont aussi démissionné.

Bon vent, beaucoup de plaisir, de belles expériences, ce que je souhaite aux membres du nouveau Bureau du PS Sarine-campagne !



Andréa Wassmer

PS Sarine Campagne est à District de la Sarine.
10 mars, 19:49 · ...

L'Assemblée des membres s'est réunie hier soir à Givisiez où elle a, entre autres, validé la nouvelle composition du bureau. Manfred Aerni, Lucie Menetrey, Françoise Savoy ainsi que Benoît Schaller-Mottas ont rejoint Jonathan Collaud et Dominique Facciuto au sein du bureau.

Nous souhaitons bon vent à Andréa Wassmer, Claudine Perroud et Frédéric Clément et les remercions pour tout le travail effectué au cours de leurs mandats et souhaitons plein succès à la nouvelle équipe. Voir plus



Mots d'ordre PSF Votations Abstimmungsparolen

15 mai/15. Mai 2022

Loi sur le cinéma, LCin	OUI
Loi sur la transplantation	OUI
Mariage pour tous	OUI
Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de gardes-côtes	NON
Décret relatif au transfert de propriété et à l'octroi d'une dotation en capital en faveur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF)	OUI
Filmgesetzes	JA
Transplantationsgesetzes	JA
Übernahme der EU-Verordnung über die Europäische Grenz- und Küstenwache	NON
Dekret über die Eigentumsübertragung und die Kapitalausstattung zugunsten der kantonalen Anstalt für aktive Bodenpolitik (KAAB)	JA

Changement d'adresse:
Parti socialiste fribourgeois
Salz & Pfeffer / Poivre & Sel
Rte de la Fonderie 2
1700 Fribourg

AGENDA

MAI/MAI 2022

15 Votations fédérales
Eidgenössische Abstimmungen

JUIN/JUNI

29 Assemblée des membres
Mitgliederversammlung

ADHÉRER DÈS À PRÉSENT
devenir-membre.sp-ps.ch

JETZT MITGLIED WERDEN
mitglied-werden.sp-ps.ch



IMPRESSUM

Rédaction / Redaktion
Poivre et Sel, Salz und Pfeffer
Rte de la Fonderie 2
1700 Fribourg
026 422 26 76
CCP / Postkonto 17-1660-3
info@ps-fr.ch

Rédaction / Redaktion
Catherine Thomet, Alizée Rey,
Oxel Suarez
Traduction
Alain Grandjean
Mise en page / Gestaltung
Catherine Thomet

Impression / Druck
Imprimerie Bonny, 1700 Fribourg
Tirage / Auflage
1410
Parution / Erscheint
4x an / Jahr

- ps-fr.ch
- facebook.com/psfspf/
- instagram.com/psf.spf/
- twitter.com/psf_spf/